

# SIVU DU TANNENWALD

## PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 7 juin 2016

Sous la Présidence de BLAES Odile, le SIVU du TANNENWALD s'est réuni le 7 juin 2016 à 20 h 00.

### Membres présents :

Pour Dimbsthal : Claude SCHMITT, STEVAUX Yves, WOLBERT Alex

Pour Hengwiller : BLAES Marcel,

Pour Reinhardsmunster : JEANMOUGIN Isabelle,

### Membres excusés :

Pour Dimbsthal :

Pour Hengwiller : FRITZ Julien, ALLHEILLY Nicolas

Pour Reinhardsmunster : BUCHEL Caroline

### Point 1 : Demandes de subvention des écoles

La Présidente expose les demandes de subvention des écoles de Hengwiller et Dimbsthal dans le cadre des sorties des classes de CM1 et CM2.

Notamment : sortie du jeudi 26 mai 2016 et sortie du 17 juin 2016

Après concertation, les membres du Bureau

**DECIDENT** d'attribuer la somme de 255 €/ école somme correspondant aux frais d'entrée au musée, de transport à Strasbourg et du spectacle en allemand. Cette somme sera versée sur présentation des factures correspondantes.

### Point 2 : Affaires scolaires

#### 2.1 – Rythmes scolaires

Mme BLAES Odile, Président du SIVU invite l'assemblée à se concerter sur la poursuite du programme d'expérimentation de l'aménagement des horaires des écoles pour l'année scolaire 2016/2017 car l'Inspection d'Académie nous demande notre avis.

Après concertation les membres du Bureau

**DECIDENT** de maintenir les horaires des écoles pour l'année scolaire 2016/2017 et ce en fonction du bien fondée et du bien-être des enfants

Ce programme d'organisation, des enseignements comme l'année passée respectera les conditions suivantes :

- huit demi-journées de cours par semaine au moins,
- cinq matinées de cours par semaine,
- 24 heures de cours hebdomadaires au maximum,
- 6 heures de cours par jour au maximum,
- 3.5 heures de cours par demi-journée au maximum,
- 1.5 heures de pause méridienne au moins,
- le volume annuel des Activités Pédagogiques Complémentaires ne sera pas modifié

Pour le bon déroulement de ce programme il a été décidé à l'unanimité, l'aménagement des horaires comme suit qui est conforme aux principes édictés par l'article 37 alinéa 1 de notre Constitution de la République Française :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
<b>Matin</b>	<b>Total 3h15</b>	<b>Total 3h15</b>	<b>Total 3h</b>	<b>Total 3h15</b>	<b>Total 3h</b>
Dimbsthal	8h15 -11h30	8h15 -11h30	8h15 -11h15	8h15 -11h30	8h15 -11h15
Hengwiller	8h20 -11h35	8h20 -11h35	8h20 -11h20	8h20 -11h35	8h20 -11h20
Reinhardsmunster	8h25 -11h40	8h25 -11h40	8h25 -11h25	8h25 -11h40	8h25 -11h25
<b>Après midi</b>	<b>Total 2h45</b>	<b>Total 2h45</b>		<b>Total 2h45</b>	
Dimbsthal	13h10 -15h55	13h10 -15h55		13h10 -15h55	
Hengwiller	13h15 -16h	13h15 -16h		13h15 -16h	
Reinhardsmunster	13h20 -16h05	13h20 -16h05		13h20 -16h05	
<b>Total /jour</b>	<b>6 h 00</b>	<b>6 h 00</b>	<b>3 h 00</b>	<b>6 h 00</b>	<b>3 h 00</b>

## 2.2 – Fermeture de l'accueil du créneau horaire

Par courrier de la Communauté de Communes de la Région de Saverne, l'accueil du matin du périscolaire de Reinhardsmunster sera fermé à compter du mois de septembre 2016 car il s'avère que le nombre d'enfants ne serait pas suffisant pour pérenniser ce créneau d'accueil.

La séance est levée à 21 h 00.

La Présidente,  
BLAES Odile

BUHEL Caroline <b>EXC.</b>	JEANMOUGIN Isabelle	
Claude SCHMITT	STEVAUX Yves	WOLBERT Alex
BLAES Marcel	FRITZ Julien <b>EXC.</b>	ALLHEILLY Nicolas <b>EXC.</b>